

De 0 à 52 numéros du Courrier du hacker, un an de lettre d'information du Logiciel Libre

Le temps et l'attention sont des denrées précieuses, tandis que s'accroît toujours davantage le volume des informations disponibles. Aussi les outils de veille et curation sont-ils des alliés précieux pour qui souhaite disposer d'une sélection de qualité.

*À ce titre le travail efficace de Carl Chenet pour nous proposer depuis un an **Le Journal du hacker** méritait bien d'être salué, et c'est avec plaisir que nous lui laissons la plume pour faire le bilan et la promotion de sa réalisation. Abonnez-vous !*

Le [Courrier du hacker](#) est une lettre d'information résumant chaque semaine l'actualité francophone du Logiciel Libre, publiée le vendredi, que l'abonné reçoit directement dans ses e-mails. Après 52 numéros, le Courrier du hacker a donc récemment fêté sa première année.

1. Se hisser sur les épaules des géants

Le Courrier du hacker repose sur l'exceptionnel travail de la communauté FOSS francophone, médias, articles publiés par les blogs d'entreprise, les associations (comme le blog de [Framasoft](#)) et les blogueurs individuels, articles qui sont chaque semaine relayés par [le Journal du hacker](#), l'agrégateur

de liens du Logiciel Libre francophone (dont je suis l'un des fondateurs) et dont la base de données est [librement accessible](#).

À partir de cette base de données et d'une suite de scripts maison, les articles ayant reçu le plus de votes de la semaine sont extraits. J'effectue ensuite moi-même une sélection pour ne retenir que les plus pertinents et offrir le contenu le plus intéressant tout en gardant à l'idée de représenter l'actualité de la semaine passée. La réalisation de la lettre d'information me prend entre deux et trois heures par semaine.

Après sélection des meilleurs articles de la semaine, cette lettre d'information a pu, après un an de publication ininterrompue, atteindre les 52 numéros et s'imposer comme un nouvel acteur FOSS au format original que plus de 1600 abonné·e·s utilisent pour effectuer leur veille technologique ou afin de rester en alerte sur les libertés individuelles et la vie privée.

2. Le meilleur du FOSS francophone en un e-mail

Le Courrier du hacker propose chaque semaine 16 liens dans un e-mail. Pourquoi 16 ? J'ai fait le choix de ne pas surcharger l'e-mail, afin que les principaux liens de la semaine restent bien visibles. L'idée est de proposer un contenu de grande qualité dans un format réduit.

En effet rester au courant demande aujourd'hui beaucoup de temps et de consulter chaque jour de nombreux médias. Cela s'avère souvent fastidieux et il est hélas facile de rater quelque chose qu'on trouve digne d'intérêt. Il est également important de prendre le temps d'analyser les événements, temps qui se raréfie quand on voit les notifications qui nous surchargent aujourd'hui. En se basant sur les articles écrits par la communauté FOSS, en effectuant un tri et en publiant

les numéros à date fixe, le Courrier du hacker prend le temps de l'information dans une optique de qualité. Les e-mails des abonnés ne sont bien sûr utilisés que pour envoyer la lettre d'information.

3. Un contenu accessible à tous

Bien que le format premier soit celui de l'e-mail publié chaque semaine, je me suis rendu compte que ce format ne convenait pas à tous. J'ai également reçu des demandes afin d'ouvrir plus largement le contenu. Et il aurait été dommage de restreindre l'accès à un contenu de qualité pour une question de préférence de média.

J'ai donc rendu disponibles [les archives](#) directement depuis le site web. J'ai également commencé à relayer le contenu via les réseaux sociaux, en créant [un compte Mastodon](#) sur Framapiaf (merci Framasoft !) et [un compte Twitter](#) pour le Courrier du hacker.

Au niveau technique, le site officiel est un site statique servi par Nginx qui offre essentiellement le formulaire d'abonnement à la lettre d'information, les archives des numéros publiés et [le flux rss](#) dédié. À partir de ce flux rss, les outils [Feed2toot](#) et [Feed2tweet](#) (dont je suis l'auteur) permettent de diffuser le contenu du flux vers respectivement Mastodon et Twitter.

4. Le futur du Courrier du hacker

Le but est de continuer aussi longtemps que possible à publier et à faire connaître le Courrier du hacker afin de promouvoir les articles de grande qualité écrits en français chaque semaine dans les communautés FOSS. Des besoins apparaîtront sûrement dans le futur et je reste à l'affût des demandes qui me sont remontées. N'hésitez pas à me contacter en répondant simplement à l'e-mail de la lettre d'information.

5. Liens du Courrier du hacker

- [S'abonner au Courrier du hacker](#)
- [Archives du Courrier du hacker](#)
- [Compte Mastodon](#)
- [Compte Twitter](#)

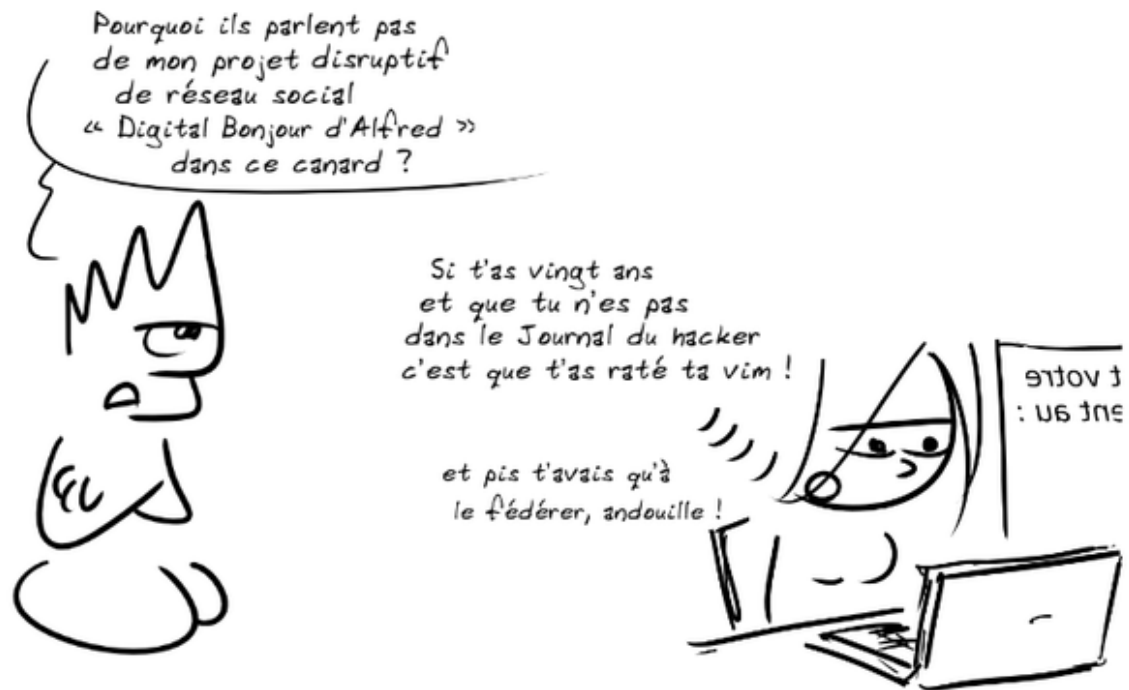


image <https://framalab.org/gknd-creator/>

21 degrés de liberté – 01

Vous ne connaissez peut-être pas le nom de [Falkvinge](#). Ce militant des libertés numériques qui a porté son combat (notamment contre le copyright) sur le terrain politique en fondant [le Parti Pirate suédois](#) n'hésite pas à afficher des opinions tranchées parfois provocatrices ¹.

Le groupe Framalang a trouvé intéressant de soumettre à votre

réflexion la série d'articles qu'il a entreprise récemment. Son fil directeur, comme il l'indique dans le premier épisode que nous vous livrons aujourd'hui, c'est la perte de certaines libertés dont nous disposions encore assez récemment, avant que le passage au tout-numérique ne nous en prive.

Nous nous efforcerons de vous traduire ces articles, semaine après semaine. Les commentaires, comme toujours, sont ouverts.

De l'analogique au numérique : nos enfants devraient pouvoir profiter des mêmes droits que ceux dont jouissaient nos parents

Par [Rick Falkvinge](#), source : [Private Internet Access](#)

Traduction Framalang : draenog, mo, goofy, simon, 1 anonyme



Dans une série de 21 articles sur ce blog nous examinerons comment le droit à la vie privée, une liberté fondamentale, a complètement disparu quand on est passé à l'ère numérique. Sa dégradation n'est rien moins que catastrophique.

Nous aborderons toute une série de domaines dans lesquels la vie privée a tout simplement disparu avec la transition vers le numérique, et où cela nous mène. Pour chacune de ces thématiques, nous examinerons la position des différentes juridictions et les tendances qui se dessinent. La motivation principale est claire – il n'est absolument pas déraisonnable de penser que nos enfants devraient avoir au moins les mêmes libertés fondamentales individuelles que celles dont jouissaient nos parents, et aujourd'hui ce n'est pas le cas. Pas du tout.



Pour démarrer, nous traiterons des libertés concernant la correspondance postale, et comment de nombreuses libertés associées – comme le droit considéré comme acquis d’envoyer une lettre anonyme – ont été complètement perdues. Même chose pour les affiches anonymes sur les panneaux d’affichage ; qui défend votre droit de faire une déclaration politique anonyme aujourd’hui ?

Nous constaterons que nous n’avons plus le droit de nous balader sans que personne ne nous traque. C’était un fait acquis pour nos parents : les aéroports et les gares étaient des lieux où chacun pouvait être anonyme ; aujourd’hui nos téléphones permettent de nous localiser en temps réel aussitôt qu’on s’en approche.

De plus, nous verrons que les autorités devaient auparavant vous prendre en flagrant délit si vous faisiez quelque chose d’interdit. Elles sont maintenant capables de rembobiner les archives sur vingt ans ou plus pour trouver quelque chose qu’elles auraient raté lorsque cela s’est produit, ou qui simplement leur était indifférent à l’époque. Peut-être quelque chose auquel vous n’aviez même pas prêté attention à

ce moment-là, et que vous avez complètement oublié 20 ans plus tard.

Nos parents allaient dans des bibliothèques à la recherche d'informations. Les bibliothécaires prenaient de grandes précautions, inventant même le *warrant canary* ², pour assurer que n'importe qui puisse chercher n'importe quelle information à son gré et puisse lire n'importe quel livre sans que les autorités le sachent. Aujourd'hui Google prend les mêmes précautions extrêmes, mais pour noter tout ce que vous avez recherché, jusqu'à ce que vous avez failli chercher sans l'avoir fait. Bien entendu, tout ceci est disponible pour les autorités et gouvernements qui n'ont qu'à demander à Google de se conformer à la loi qui vient d'être publiée .

Il n'est absolument pas déraisonnable d'exiger que nos enfants aient au moins autant de libertés fondamentales – droit à la vie privée – dans leur environnement numérique que celles dont nos parents ont bénéficié dans leur environnement analogique. Cependant, les droits à la vie privée ont été quasiment abolis par la transition au numérique.

En parlant de lecture, nos parents pouvaient acheter un journal au coin de la rue pour quelques pièces de monnaie. Ils lisaient un journal sans que quiconque sache qu'ils l'avaient acheté ou lu. À l'inverse, pour nos enfants, est soigneusement enregistré quel journal ils lisent, quand, quels articles, dans quel ordre, pour quelle durée – et peut-être pire, quel comportement ils ont eu peu après, et si ce comportement semble avoir été provoqué par la lecture de l'article.

Ah, la monnaie au kiosque... L'argent liquide partout en fait. Plusieurs pays tentent de supprimer l'argent liquide, rendant toutes les transactions traçables. Une carte de paiement est plus commode ? Peut-être. Mais elle n'est pas plus sûre. Chaque achat est enregistré. Pire, chaque presque-achat de nos enfants est aussi enregistré, chose qui aurait été inconcevable dans le monde de nos parents. Encore pire, chaque

achat est aussi soumis à autorisation, et peut être refusé par un tiers.

Nos parents n'avaient pas d'appels vidéos, ou de télés les observant. Mais s'ils en avaient eu, je suis à peu près sûr qu'ils auraient été horrifiés que des gouvernements puissent les observer directement dans leur salon ou pister leurs appels vidéos privés, y compris les plus intimes.

Quand nos parents avaient une conversation au téléphone, il n'y avait jamais de voix inconnue débarquant dans l'appel pour dire « vous avez mentionné un sujet interdit, veuillez ne pas aborder de sujets interdits à l'avenir ». C'est ce qui se produit dans les messages privés de Facebook dans le monde de nos enfants. Bien évidemment ceci est lié à l'idée de conversations privées à la maison, un concept que nos enfants ne comprendront même pas (mais ils comprendront qu'ils peuvent demander à la petite boîte à l'écoute de leur donner des gâteaux et une maison de poupée).

Nous examinerons aussi comment l'industrie du droit d'auteur exploite à peu près tout ceci pour tenter de changer radicalement le monde, dans ce qui ne peut être décrit que comme une faillite morale.

Nous aborderons tout cela et bien d'autres choses encore, dans la série à venir de 21 articles, dont voici le premier.

Votre vie privée est votre propre responsabilité.

Tiens regarde, j'ai retrouvé tout un lot de disquettes !
C'était simple : on enregistrait et copiait tout ce qu'on
voulait et on se les échangeait...

